



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19983
5 juillet 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES AU CONSEIL
DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 2 juillet 1988 indiquant que M. Alexey Borisovich Podtserob a été nommé représentant suppléant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.
